

Rejoignez-nous si vous pensez que l'œuvre accomplie mérite d'être poursuivie et amplifiée, et adhérez en complétant ce formulaire. Envoyez le, accompagné de votre chèque, au siège social de l'ASPEN :

42ter rue François Bougouin  
44510 – LE POULIGUEN

Nom et prénom

Adresse principale.....

Adresse au Pouliguen.....

Adresse mail .....

Tel portable.....

**Adhésion à l'ASPEN - Cotisation annuelle**

**Individuelle : 20 euros / Couple 26 euros**

**De soutien : à partir de 31 euros**

Le.....Signature.....

Un message ? Une demande ? Une envie de vous investir dans l'ASPEN, faites le savoir :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et interrogations



Bernard Lefebvre

Président

lefebvre.bj@orange.fr



Jean-Luc Bourgeois

Vice-Président

bourjl@infonie.fr



Anne-Marie Trochu

Trésorière

pam.trochu@wanadoo.fr

Marie-Cécile Halbert

Secrétaire

secretariat.aspen@laposte.net



**ASSOCIATION POUR LA  
PROTECTION ET  
L'EMBELLISSEMENT DU SITE DE  
PENCHÂTEAU ET DE LA CÔTE  
SAUVAGE DU POULIGUEN**

Créée en 1967 et agréée au titre de l'urbanisme et de l'environnement depuis 1980, elle est sollicitée par les pouvoirs publics lors de l'élaboration et de la mise à jour des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, ...) Sa zone d'influence s'étend du parc de Kursac à la baie du Scall. Plus généralement, elle s'est donnée pour mission d'intervenir sur toutes questions ayant rapport à la mise en valeur de la Commune et de veiller à la protection de son Patrimoine avec d'autres associations ayant des vocations similaires.

## POUR LE MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE



*La Pointe de Penchâteau est avec la Côte Sauvage un des sites les plus agréables de la côte sud du Massif Armoricaïn.*

*La douceur de son climat, son ensoleillement, le charme de ses petites plages et son paysage aéré avec ses maisons dans leur écrin de verdure contribuent à faire du Pouliguen un lieu privilégié de vacances et de tourisme.*

***Veillons à le conserver tout en étant dans notre époque.***

## QUELQUES-UNES DE NOS ACTIONS PASSES

- 1- Construction du collecteur de Penchâteau
- 2- Opposition au projet de port en eau profonde à Penchâteau
- 3- Corrections apportées aux travaux de déroctage de la Grève Blanche
- 4- Amélioration de l'assainissement de la commune et lutte contre la pollution
- 5- Documents d'urbanisme : POS et ZPPAUP
- 6- Sauvetage du moulin de Codan
- 7- L'ASPEN se porte partie civile dans le dossier de l'Erika
- 8- Projet d'aménagement de la Grande Côte.



## QUELQUES-UNES DE NOS PRIORITES ACTUELLES



- 1- Participation aux commissions communales sur le plan local d'urbanisme (PLU) et l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- 2- Respect des règles d'urbanisme
- 3- Amélioration de l'assainissement et de la qualité des eaux
- 4- Propreté des plages
- 5- Développement des circulations douces
- 6- Maintien du caractère aéré de la Commune
- 7- Aménagement des quais du port
- 8- Maîtrise de la circulation automobile et du stationnement
- 9- Suivi des conséquences du dragage du port
- 10- Implication dans la veille sur les projets à fort impact sur l'environnement (éoliennes)